# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)
# ANIMATEUR COURSE D'ORIENTATION

Cette session de formation est aménagée pour les titulaires des diplômes DE AMM et DE Ski Nordique (ou equivalent). Seuls les contenus de formation relatifs aux blocs de compétences 1 et 2 du CQP Animateur de Course d'Orientation sont enseignés et certifiés.

## LIEU DE FORMATION

**Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne** (CNSNMM)
1848, route des Pessettes 39220 PREMANON
03 84 60 78 37 cnsnmm@ensm.sports.gouv.fr http://cnsnmm.sports.gouv.fr/

**VOLUME HORAIRE DE FORMATION :** 120h (70h en centre de formation + 50h en situation professionnelle)

## SITUATION PROFESSIONNELLE

Le titulaire du CQP Animateur CO peut exercer son activité à titre professionnel (encadrement contre rémunération) conformément aux dispositions du code du sport.

**Le titulaire du CQP Animateur CO a vocation à :**

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique.
- Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de l'autonomie de pratique et en adéquation avec le nivea du public visé.
- Encadrer jusqu'au premier niveau de compétition.
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.

## CONDITIONS D'EXERCICE

**L'Animateur « Course d'Orientation »** exerce son activité principalement :

- Au sein des clubs affiliés à la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO).
- Au sein de structures associatives.
- Au sein de structures du secteur marchand (EPCI, base de loisirs...).
- Au sein de collectivités.
- En tant que travailleur indépendant.

Il peut encadrer en autonomie tout public en milieu urbain (complexe sportif -Centres de loisirs - parcs de ville...), semi urbain (Parcs - base de loisirs) et forestier adapté à la pratique.
Toutefois, son activité professionnelle est limitée à 360 heures par saison sportive.

## CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Etre âgé de 18 ans à la date de délivrance du CQP.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation de moins d'un an à l'entrée en positionnement.
- Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...)
- Attester d'une expérience d'encadrement sportif de 100 heures par le président de l'association ou son employeur.
- Avoir un ordinateur portable et le logiciel OCAD [1], version course setting a minima.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil des publics enfants, parents et adultes avant et après la séance en course d'orientation.
- Préparation et encadrement de séances de course d'orientation en respectant la sécurité des pratiquants et la réglementation fédérale.
- Dynamisation dans et autour de l'activité.
- Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure.
- Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident.

## ALLEGEMENTS DE FORMATION

Le parcours de formation du CQP Animateur CO peut être allégé des blocs 3 et 4, et peut être allégé pour des personnes possédant certains diplômes fédéraux FFCO ou professionnels (nous consulter pour en savoir plus).

Pour la prise en compte de l'allègement des blocs 3 et 4, il convient de compléter le document « annexe 7 » en lien : http://www.ffcorientation.fr/licencie/formation/de/

## CALENDRIER DE LA FORMATION

| Date limite d'inscription | Entretien de positionnement | Périodes en centre de formation | Epreuves finales de certification |
|---|---|---|---|
| 2 août 2020 | du 31 août au 2 septembre 2020 | du 14 au 18 septembre 2020<br>du 21 au 25 septembre 2020 | Semaine du 2 au 6 novembre 2020<br>*(sur 2 ou 3 jours à définir)* |

## COUT DE LA FORMATION

- Frais d'inscription à la formation : 50 € [2]
- Frais pédagogiques : 1 400 € [2]
- Hébergement et restauration au libre choix et à la charge des stagiaires *(possibilité d'hébergement et restauration au sein du CNSNMM – Réservation et paiement auprès de la FFCO)*

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Jeunes de 16 à 26 ans : se rapprocher de la mission locale
- Demandeurs d'emploi : se rapprocher de pôle emploi
- Salariés : se rapprocher de son service RH ou des organisations professionnelles

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

La durée minimale d'activité en lien avec le CQP Animateur de Course d'orientation doit être d'au moins un an (de façon continue ou non).

Sont prises en compte dans une demande de validation des acquis de l'expérience l'ensemble des activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles, de volontariat.

*Nous contacter pour plus d'informations.*

## TARIFS POUR UNE DEMANDE DE VAE

- Dépôt du dossier de recevabilité : 30 € [2]
- Etude du dossier : 250 € [2]

## INSCRIPTION ET DEMANDE D'INFORMATIONS

Les inscriptions se font via le formulaire en ligne sur le site internet de la FFCO : http://www.ffcorientation.fr/licencie/formation/de/

A renvoyer **pour le 2 août 2020**, délai de rigueur, accompagné des pièces à joindre à contact@ffcorientation.fr

Pour plus d'informations ou en cas de difficultés, contactez la FFCO : 01.47.97.11.91 – contact@ffcorientation.fr

[1] *Revendeur officiel d'OCAD en France : https://www.cap-orientation.com*

[2] *paiement en amont (La facture acquittée* sera transmise après réception du paiement).